



Chères Créhangeoises, chers Créhangeois,

Le 15 mars prochain, vous serez appelés à élire la nouvelle équipe municipale qui aura la responsabilité de conduire l'avenir de notre ville pour les six prochaines années.

C'est un choix essentiel, car il déterminera très concrètement votre quotidien, vos services publics, votre cadre de vie et vos impôts locaux.

Gérer une commune, ce n'est pas simplement couper des rubans ou signer quelques courriers. C'est administrer des services et près de 50 agents municipaux, gérer des budgets de plusieurs millions d'euros, assumer des responsabilités administratives, juridiques et parfois même pénales. C'est être présent dans les moments heureux comme dans les plus difficiles, et agir chaque jour pour améliorer la vie des habitants.

Avec l'équipe de la liste **Agir ensemble pour Créhange**, nous portons un projet sérieux, réaliste et responsable, construit en fonction des moyens réels de la commune, afin de ne pas alourdir la pression fiscale qui pèse sur les propriétaires et les familles. Nous voulons agir avec vous, à vos côtés, pour améliorer votre quotidien et défendre les intérêts de notre ville.

Nous nous engageons non seulement sur un programme, mais aussi sur une méthode : plus de transparence, plus d'écoute, une véritable démocratie locale et une proximité réelle avec les habitants, au quotidien.

Nous ne représentons aucun parti politique. Nous sommes des citoyens engagés, aux parcours et aux sensibilités différentes, mais unis par une même volonté : être utiles, servir l'intérêt général et faire avancer Créhange.

Nous avons besoin de vous.

Un seul tour, un seul choix : **le dimanche 15 mars 2026, votez et faites voter pour la liste Agir ensemble pour Créhange.**

Fidèlement,

Jonathan Leidner-Waldeck





Réunions publiques

Des réunions publiques ouvertes à toutes et à tous, pour échanger, poser vos questions et partager vos attentes autour des enjeux de Créhange et de son avenir.

- > **Mercredi 4 mars 2026** - à 20h
Créanto
- > **Vendredi 6 mars 2026** - à 20h
Foyer Rural du Village
- > **Lundi 9 mars 2026** - à 20h
École de la Forêt
- > **Mercredi 11 mars 2026** - à 20h
École Bergerie
- > **Vendredi 13 mars 2026** - à 20h
Créanto

Restez informés

Pour suivre notre actualité, nos propositions et les dates importantes, rendez-vous sur nos réseaux sociaux et notre site internet.

-  Agir ensemble pour Créhange
-   @pourcrehange2026
-  www.pourcrehange2026.fr

Vu le candidat. RC Sarreguemines B 338 307 390. Imprimé sur papier issu de forêt gérées durablement.

Jonathan LEIDNER- WALDECK

L'ÉNERGIE QUI RASSEMBLE

AGIR ENSEMBLE *Pour Créhange*



Améliorer le quotidien des Créhangeois

Sécurité et tranquillité publique

Vidéoprotection

- Déploiement progressif de la vidéoprotection en priorisant les **bâtiments publics et les points sensibles** de la commune en plusieurs phases : audit, chiffrage auprès des entreprises, recherche des subventions et lancement des travaux.



Police Municipale

- **Renforcement des moyens et des effectifs** de la Police municipale avec le recrutement d'un policier municipal à l'horizon 2027.
- Ouverture, dès cette année, de discussions avec les communes voisines afin d'étudier la **mutualisation des moyens de police municipale à une échelle supra-communale**.
- Mise en place de contrôles routiers et de vitesse réguliers sur l'ensemble du périmètre communal et du respect des règles de stationnement.
- **Relance de la participation citoyenne** avec l'organisation de réunions trimestrielles des volontaires.

Habitat et logement



Lotissements

- Lancement, dès que possible, de la 8^{ème} tranche du lotissement de l'Europe.

Création et rénovation de logements

- **Développement de logements** sur les dents creuses, tout en préservant des poumons verts dans l'espace urbain.
- Soutien administratif aux opérations spécifiques de **rénovation de l'habitat** et d'**adaptation au changement climatique** (ravalement de façade, isolations, balades thermiques...).
- Aide à l'acquisition de récupérateurs des eaux de pluie pour les particuliers.

Voirie et patrimoine bâti

Rénovation des bâtiments communaux

- Poursuite du programme de **rénovation énergétique des bâtiments municipaux**, notamment des écoles.
- Rénovation des sanitaires des écoles.
- Mise en **accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite de l'Hôtel de Ville.
- Rénovation du Foyer Rural du village.



Voirie et aménagements routiers

- Élaboration d'un plan pluriannuel d'entretien et de rénovation des voiries, sans recours au gravillonnage dans les zones urbaines.
- Sécurisation du carrefour route de Boulay / rue du Comté avec la mise en place de feux tricolores.
- Reprise complète de la rue du Siège, sans gravillonnage.
- **Consultation systématique** des habitants des quartiers avant la réalisation de tout aménagement routier (ralentisseurs, chicanes, etc.).
- Reprise de la peinture routière sur les routes communales.
- Passage progressif de l'éclairage public en LED, **avec maintien de l'éclairage nocturne**.

Attractivité et commerces

Reconversion des friches

- Faciliter la **reconversion des friches commerciales** (exemple : ancien Carrefour) en jouant un rôle de mise en relation entre propriétaires et porteurs de projets.

Fiscalité locale

- Maintien d'une **fiscalité locale attractive** et maîtrisée.

Dynamique commerciale

- **Recensement des commerces** et mise à disposition de ces informations auprès du public (site internet, accueil des nouveaux habitants...).
- **Faciliter les échanges** et les rencontres entre entrepreneurs, commerçants et artisans du territoire.

Culture et animations



Médiathèque

- **Gratuité de la Médiathèque** Créanto pour l'ensemble des habitants de Créhange.

Saison culturelle

- Programmation d'au moins un spectacle grand public avec une tête d'affiche par saison culturelle.

Animations

- Maintien et renforcement de l'ensemble des manifestations municipales et associatives.
- **Soutien administratif et technique** aux associations organisatrices d'événements locaux et conventionnement avec les associations.

Jeunesse, affaires scolaires et périscolaires

Écoles et périscolaire

- **Opposition ferme à toute fermeture d'école** sur le territoire communal.
- Mise en place d'un accueil **périscolaire le matin**, au plus tard pour la rentrée scolaire 2027.
- Augmentation du nombre de places à la cantine scolaire.
- Désimperméabilisation progressive des cours d'écoles.

Jeunesse

- Création d'un **Passport Jeunesse** à destination des élèves de CM1 et CM2.
- Poursuite et renforcement du **Conseil Municipal Junior** avec des moyens dédiés.
- Mise en place d'une **aide à la licence sportive ou associative** (forfait unique versé à la fin du CM2 pour l'adhésion à un club ou une association de Créhange).

Sports et associations

Soutien aux associations

- **Augmentation de 50 % de l'enveloppe globale** des subventions par rapport au budget 2025 à l'issue du mandat.
- Mise en place de critères transparents pour une répartition plus juste des subventions.
- Développement du conventionnement avec les associations utilisant des locaux municipaux ou dans le cadre d'opérations importantes (travaux, projets structurants).
- **Evènement annuel convivial** avec les bénévoles associatifs et communaux.

Équipements sportifs

- Étude de faisabilité technique et financière pour la **rénovation du gymnase** (isolation thermique, plancher, entrée, vestiaires...).
- Création d'un club-house interassociatif au complexe sportif, lieu de rassemblement et de vie pour les associations et les bénévoles.
- Création d'un parcours de santé, d'un pumtrack et d'une aire de jeux sur ou à proximité du complexe sportif.



Environnement et cadre de vie

Parcs et espaces verts

- Création d'un parc au lotissement de l'Europe et de jeux près de l'école de la Bergerie.
- **Aménagement et valorisation des abords de la Nied** et du site du Foyer Rural (végétation, pétanque, mobilier, jeux, panneaux).
- Création d'un jardin médiéval **valorisant l'histoire de Créhange**, l'ancienne tour du château et organisation d'une fête médiévale.
- Sécurisation et aménagement du parc de la rue de Metz, en préservant son rôle de poumon vert et d'îlot de fraîcheur.
- **Plantation d'arbres adaptés** et valorisation des chemins forestiers et de promenade.

Aménagements urbains

- Installation de bancs et poubelles supplémentaires.
- Création de passages piétons sécurisés hors zone urbaine.
- **Aménagement d'un chemin piétonnier** reliant le village à la zone artisanale et commerciale.
- Mesures d'adaptation au changement climatique.

Démocratie et vie locale

Participation citoyenne

- Permanences régulières des élus, réunions de quartier et **consultations citoyennes** sur les grands projets.

Transparence de la vie municipale

- Diffusion et **meilleure information des conseils municipaux**, avec un rôle renforcé des commissions.

Communication

- **Communication renforcée** entre les structures locales et modernisation des outils d'information (panneaux lumineux et interactifs).

Les propositions présentées dans ce programme ne sont pas exhaustives tant l'action municipale couvre de nombreux domaines du quotidien.

Elles traduisent cependant nos **priorités et les engagements qui font sens** pour une grande majorité d'habitants. D'autres mesures viendront compléter ce programme au fil de nos réunions publiques dans les quartiers et de nos échanges directs avec les Créhangeois et les Créhangeois.

Notre méthode est claire : écouter, concerter, agir.

Nous nous engageons au service des Créhangeois et des Créhangeois avec pour priorité d'agir dans le domaine de la sécurité et de la propreté, de l'entretien de notre patrimoine et de nos routes, du renforcement du lien social et de la lutte contre l'isolement, de l'éducation et de la jeunesse, des sports et du soutien aux associations, de l'accès aux soins, de la transition écologique et de la lutte contre le réchauffement climatique, et de l'attractivité et du développement économique.

Nos 4 engagements pour une commune qui n'oublie personne

1 Personne n'est oublié à Créhange

Engagement à conduire une action municipale attentive à toutes les générations, à toutes les situations de vie et à tous les quartiers, avec une prise en compte systématique de l'impact social et de l'accessibilité dans chaque projet communal.

2 Lutter contre l'isolement et renforcer le lien social

Développement d'actions de proximité en lien avec le CCAS et les associations pour lutter contre l'isolement, notamment des seniors, et favoriser les rencontres intergénérationnelles.

3 Une commune accessible à tous

Poursuite de la mise en accessibilité progressive des bâtiments, équipements et espaces publics, avec une intégration systématique des enjeux de handicap et de mobilité dès la conception des projets municipaux.

4 Faciliter la vie quotidienne des familles et des actifs

Maintien de tarifs municipaux accessibles, amélioration de l'information aux usagers et simplification des démarches administratives, afin de mieux répondre aux contraintes de la vie quotidienne.